Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 70 (1982)

Heft: [10]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-276585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le carnet de FS

La condition féminine ne vaut pas un mi-temps, a décrété le Grand Conseil vaudois (voir Cantons). Dix contre un que ce sont les mêmes qui le dimanche suivant ont trouvé qu'Orbe-Stade Lausanne ou Gland-Penthalaz valait bien DEUX mi-temps ! Allez comprendre la logique masculine...

Nous n'avons rien contre le football, soit dit en passant, et avons été ravies de voir « La Tribune-Le Matin » confier l'interview d'un footballeur à la journaliste Evelyne Boyer... qui manie à merveille, cela va de soi, le dialecte ailier-gauche-libero-ligue XYZ.

Quand un écologiste (drôle d'idée) va à la chasse, c'est une consommatrice qui prend sa place : Monika Weber, Zurichoise, présidente du Forum des consommatrices de Suisse alémanique, entre au Conseil national (dans le groupe de l'Alliance des Indépendants) en remplacement du député écologiste Meinrad Schär.

25 % de femmes, c'est le quota minima obligatoire qui devra apparaître sur les listes municipales en France : ainsi en a décidé l'Assemblée nationale à la quasi-unanimité, distraite sans doute par la perspective (c'était le 27 juillet) du pastis et du sable chaud. Vingt-cinq pour cent, ça fait toujours le triple de la représentation féminine actuelle au Conseil municipal, mais ça ne fait pas la moitié de la proportion réelle des femmes dans le corps électoral. On troque donc le tiers du quart contre la moitié de la moitié, tout ça pour diviser la France en deux : les « pour » et les « contre » le quota, en effet, n'ont pas fini de se bagarrer.

Les records du monde, ça ne vous dit rien ? Alors faites un petit effort d'imagination. Si vous étiez Ulrika Meyfarth (record du monde de saut en hauteur) et que vous étiez suivie par un individu louche, haut de deux mètres au moins, vous vous retourneriez brusquement et hop d'un saut gracieux vous lui passeriez par-dessus sans même l'effleurer. Et si vous étiez Marita Koch (record du monde du 400 m, de longueur cette fois) et que le même bonhomme, croyant bien sûr avoir rêvé, reprenait de plus belle ses assiduités, vous accéléreriez la moindre pour le laisser, 45 secondes plus tard, avec un point de côté 400 mètres derrière vous.

Vus comme ça, les records, ça paraît moins stupide... même si ce n'est jamais à Marita ou Ulrika qu'il arrivera des choses pareilles. La vie est mal faite.

Positif, c'est le titre d'une nouvelle revue créée sous l'impulsion de Pro Juventute, à l'intention des femmes et des hommes qui élèvent seuls leurs enfants. Elle se veut une source d'information, de contact et de solidarité : une manière de prendre les difficultés du côté... positif, bien sûr. (Case postale, 2722 Les Reussilles).

Nous avons lu dans la presse qu'un groupe d'agences matrimoniales soucieuses de « favoriser des unions sur des bases sérieuses » avait fondé le mois dernier à Zurich une communauté. Drôle de nom (ou de traduction ?) pour une association d'agences matrimoniales ! Si ça leur prend à elles aussi, de vouloir vivre en « commu », on aura tout vu...

mensuel

femmes

suisses et le mouvement féministe

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :
Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Martine Grandjean

Rédactrice responsable :
Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction :
Jacqueline Berenstein-Wavre
Perle Bugnion-Secretan
Simone Chapuis
Martine Grandjean
Silvia Lempen
Bernadette von der Weid

Rédaction, services de presse :
Corinne Chaponnière,
(022) 20 86 45

Administration et abonnements :
Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité :
s'adresser à
l'administration,
(022) 42 03 15

Impression :
Etablissements
Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Editeur :
Association «Femmes suisses et le mouvement féministe» fondée en 1912, Genève

Abonnements :
1 an : Suisse Fr. 30.—
Etranger : Fr. 35.—
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.—

Copyright :
Femmes suisses ©, 1982

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS
ABONNEZ-VOUS ! 1 année **Fr. 30.—**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

J'ai eu ce journal : par une connaissance ☐ Au kiosque ☐
A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 194, 1227 Carouge

Avez-vous payé votre abonnement ?

En cas de doute, Edwige (022/42 03 15) vous répondra !